

# L'APICULTURE

- Principales essences mellifères

Voici une liste non exhaustive des principales essences mellifères appréciées dans le Var :

Essences	Lieu	Valorisation
Châtaignier	Milieus siliceux (Maures et Estérel)	++
Thym	Milieus calcaires (parfois siliceux)	+
Romarin	Tout le Var	+
Tilleul	Plutôt milieux calcaires assez épars	+/-
Pin	Tout le Var	-
Bruyère blanche	Tout le Var	+
Arbousier	Milieus siliceux (Maures et Estérel)	+
Lavande	Tout le Var	++
Eucalyptus	Milieus siliceux (Maures et Estérel)	+/-

D'autres essences sont particulièrement mellifères et font un parfait complément pour les abeilles, comme par exemple le lierre ou la sarriette, deux essences particulièrement recherchées.

- Dates/Lieux

Les châtaigniers des Maures présents sur les versants nord donnent un miel fort caractéristique de l'essence. Sur les terrains calcaires, de basses altitudes du bord de mer au Moyen-Var, les garrigues à romarin sont particulièrement recherchées de mars à début mai. Le thym, favorisé par le pâturage extensif se raréfie. La sarriette est présente dans le Haut-Var, sur les reliefs rocheux de Ginasservis, Canjuers et Mons ; son miel est rare est recherché.

Les zones périurbaines (surtout sur le littoral), présentent pour les abeilles un intérêt de plus en plus reconnu : les floraisons des plantes ornementales des jardins se succèdent tout au long de l'année et complètent le potentiel mellifère naturel.



Le Var a surtout une vocation d'accueil des ruches pour l'hivernage (maintenance du cheptel, développement et multiplication des colonies) avec des saisons d'automne et de printemps particulièrement favorables. Si l'ensemble du Var est globalement favorable à la présence de ruches, il faut reconnaître à une large bande littorale un avantage certain du fait de stations chaudes aux hivers particulièrement cléments. Les massifs cristallins des Maures et de l'Esterel où de surcroît les espèces mellifères sont nombreuses, sont de ce fait des lieux de prédilection pour l'hivernage.

- **Enjeu**

L'apiculture présente l'avantage d'être la seule activité agricole puisant ses ressources dans l'environnement sans le dégrader, et même, ceci est aujourd'hui reconnu, tout en y favorisant la biodiversité. Le rôle joué par l'abeille est d'ailleurs encouragé par une MAE (Mesure Agro Environnementale) spécifique.

- **Quantité**

En termes de production, on peut reconnaître une grande diversité de miels mais toujours des miels produits en faible tonnage que l'on doit qualifier de miels de cru ou de miels rares. Ce sont, dans l'ordre de production des plus fréquents aux plus rares : les miels de châtaignier, de bruyère blanche, de romarin, de thym, de callune, d'arbusier, de lavande fine, de sarriette, de lierre...

- **Prix**

Dans la majorité des cas, le prix forfaitaire, est compris entre 2 et 3 euros par ruche et par an. Il peut toutefois exister un système de barème par tranches de x ruches.

- Pour plus d'informations

Contact :

- **Syndicat des Apiculteurs Professionnels du Var**, 30 rue Sibilli, 83390 Saint-Tropez.  
Tél : 04.94.97.66.06
- **Union des Apiculteurs du Var**, Les Eissalettes, 83750 Cotignac.  
Tél : 04.94.04.61.77 / mail : [president@uav83.fr](mailto:president@uav83.fr)